|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Nom et a*dresse de l’OSAD* |  | |
|  | | Direction générale de la santé  Direction santé communautaire  Mme Donzilia Araujo Costa  M. Daniel Prélaz  Avenue des Casernes 2  1014 Lausanne |

Lausanne, le *JJ.MM.AAAA*

**Respect des chapitres 3 et 5 de la CCTSan**

Madame, Monsieur,

Par la présente, la direction de l’organisation privée de soins à domicile s’engage à :

* + appliquer à l’entier de son personnel au minimum les prestations prévues par les chapitres 3 « Rémunération » et 5 « Formation continue et développement des compétences » de la Convention collective de travail du secteur sanitaire parapublic vaudois (CCTSan) dans son état au 1er janvier 2021;
  + transmettre à la Direction générale de la santé tous les documents utiles et toutes les informations nécessaires au contrôle du respect de ces conditions de travail.

Pour la direction de l’OSAD :

*Prénom, Nom*

*Fonction*

*Signature*